

# Groupe de travail CLD sur la démarche participative

## Relevé de conclusions de la réunion du 16 mars 2016

### Présents :

Michel Chinchole (*bureau CLD*), Lucinda Dos Santos (*conseillère et citoyenne Crémieu*), Yves François (*bureau CLD*), André Mansiaux (*bureau CLD*), Pascal N'Kaoua (*vice-président SYMBORD*), Jean-Yves Sainsorny (*citoyen Crémieu*), Robert Vidon (*bureau CLD*), Alain Varnet (*bureau CLD*), Jacques Cossement (*bureau CLD*), Yvan Gautronneau (*bureau CLD*), Jean-François Moyne (*citoyen St-Baudille-de-la-Tour*), Jean-Yves Brenier (*maire Leyrieu, vice-président SYMBORD et CCIC*), Didier Louvet (*maire Brangues, vice-président SYMBORD*), Jacques Grandjean (*bureau CLD*), Jean-Louis Sauvonnet (*bureau CLD*), Max Imberdisse (*adjoint Tignieu-Jamezieux*)

### Excusés :

Frédéric Géhin (*conseiller communautaire Corbelin*), Maria Favier (*adjointe Les Avenières-Veyrins-Thuellin*), Nora Chebbi (*maire Annoisin-Chatelans, vice-présidente CCIC*), Mohamed Belméliani (*conseiller délégué Tignieu-Jamezieux*), Christian Barat (*bureau CLD*), Jeannine Bonino (*bureau CLD*), Roger Morney (*bureau CLD*), Rudy Wittemann (*bureau CLD*), Sophie Barge (*Lycée Paul Claudel*), Catherine Veyron (*bureau CLD*)

## 1<sup>ère</sup> partie : Outils et méthode pour accompagner la démarche participative

Très peu de réponses ont été reçues au questionnaire permettant d'identifier les initiatives de démarche / démocratie participative mises en œuvre sur le territoire :

- Le contexte de leur lancement
- Les raisons de leur succès ou de leur échec

Ce point est reporté à la prochaine réunion. Il est demandé à chacun de renseigner au plus vite le questionnaire transmis le 11 mars dernier. Il est aussi possible pour ceux qui le souhaiteraient d'organiser un échange téléphonique sur le sujet avec Claire Delorme, animatrice du CLD : la contacter (04 37 06 13 26 - [claire.delorme@symbord.fr](mailto:claire.delorme@symbord.fr)) après son retour début avril.

Les échanges qui ont suivi ont permis de mettre en évidence l'apport de la participation et des initiatives citoyennes aux réflexions des élus sur le développement du territoire.

Les exemples suivants ont notamment été évoqués lors de ces échanges :

- L'avis du CLD sur la révision du SCoT
- Le regret que les habitants n'aient pas été sollicités dans le choix du nom de la future communauté de communes (fusion de la CCBD, de la CCIC et de la CCPC) alors que le sentiment d'appartenance à ce nouvel EPCI est un élément clé de la réussite de cette fusion
- L'initiative prise par les Amis des Citoyens de Crémieu d'organiser un séminaire le 2 avril prochain sur « Vivre la modernité dans une cité médiévale ».

## 2ème partie : mise en place de conseils de développement (CD) dans les EPCI

En préambule à ce point, le président du CLD informe les membres du groupe de travail sur la position du bureau du CLD prise le 7 mars dernier suite à la réception du courrier du 3 février des présidents des 3 communautés de communes devant fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

« Le bureau du CLD décide de :

- Continuer les réflexions en cours sur la mise en place des CD,
- Ne pas répondre au courrier reçu
- Communiquer aux élus du territoire les propositions résultant des réflexions du groupe de travail élus-citoyens dès qu'elles seront finalisées. »

Le balayage du document remis en réunion sur les domaines d'intervention et d'organisation de 2 CD (CAPI et Pays Voironnais) a permis d'identifier leurs approches très différentes. Ce document doit permettre à chacun de se positionner lors de la prochaine réunion sur les propositions à faire. Il est recommandé à chacun de remplir le questionnaire envoyé sur ce sujet le 11 mars dernier et de l'envoyer rempli si possible avant la prochaine réunion. L'objectif retenu est de pouvoir finaliser les grandes lignes de nos propositions lors de cette prochaine réunion.

Au-delà de la formalisation de ces propositions et de leur envoi aux élus il a été retenu qu'il était très important de faire connaître au plus grand nombre (élus et habitants du territoire) ces propositions et d'une manière plus générale nos réflexions sur la démarche participative.

Afin que cette communication puisse être effective avant la fin de l'année, il faudra :

- Finaliser nos propositions et réflexions sur la démarche participative rapidement (au plus tard en mai prochain)
- Définir avant l'été la communication que nous souhaitons faire (diffusion dans la presse, diffusion de documents de vulgarisation, rencontre avec les élus et les habitants, autres événementiels ?)

**Prochaine réunion : date à fixer après consultation des membres du groupe de travail**